

Principes de la Politique Environnementale d'Atos

Atos vise l'excellence opérationnelle et s'engage à couvrir l'ensemble du cycle de vie de ses produits et services et à minimiser les impacts environnementaux de ses activités tout au long de sa chaîne de valeur (ex : opérations de production, installations commerciales, logistique...) dans le monde entier.

La Politique Environnementale* informe et engage la direction, l'ensemble des collaborateurs, sous-traitants, fournisseurs et partenaires clés du Groupe. Atos adopte les huit grands principes suivants :



*Ce poster sur les Principes de la Politique Environnementale d'Atos résume les 8 grands principes de la Politique Environnementale du Groupe Atos. La Politique complète est disponible sur demande en s'adressant à sustainability@atos.net

**Pour plus d'informations sur notre programme RSE et nos principaux défis, visitez notre site web dédié <https://atos.net/fr/a-propos-d-atos/responsabilite-societale-dentreprise> et téléchargez le [Document d'Enregistrement Universel](#).

***Nos principaux partenaires commerciaux respectent l'engagement d'Atos en matière d'Intégrité <https://atos.net/fr/a-propos-d-atos/responsabilite-societale-dentreprise/gouvernance-et-confiance-numerique> et les activités de diligence raisonnable, de fusion et d'acquisition sont alignées sur ces 8 principes clés.

Atos is a registered trademark of Atos SE. © Copyright 2023, Atos SE.
Confidential Information owned by Atos group, to be used by the recipient only.
This document, or any part of it, may not be reproduced, copied, circulated and/or distributed nor quoted without prior written approval of Atos.

Atos